

SEINECITYPARK - PROGRAMME Life+



Plan de communication After LIFE

La réussite de tout projet LIFE+ passe par une communication efficace et une diffusion large des résultats. C'est pourquoi il est primordial, en complément des actions de communication menées durant tout le projet, de poursuivre la diffusion de l'information afin de pérenniser les actions développées durant le projet.

Contexte et objectifs du projet LIFE+ SeineCityPark:

Améliorer la qualité de l'environnement urbain est devenu une priorité des politiques publiques.

Pendant de nombreuses années, les villes ont grandi sans aucune considération de l'environnement. Les zones urbaines souffrent souvent d'un manque d'espaces naturels et de la fragmentation des habitats naturels. Cela peut avoir un impact significatif sur la qualité de vie des habitants. L'utilisation des espaces naturels en milieu urbain devient alors un élément clé de la politique d'aménagement d'un territoire.

Trop longtemps dissociés, des liens forts sont à recréer dans les zones urbaines entre la ville et la nature. Ces liens se situent au niveau écologique et paysager et au niveau humain.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet LIFE+ SeineCityPark en 2011 : il a eu pour objectif de démontrer comment le développement socio-économique d'un territoire urbanisé de 1 700 ha peut être combiné avec l'amélioration des conditions environnementales locales à travers la création d'une infrastructure urbaine verte.

Les objectifs du projet LIFE+ SeineCityPark étaient donc :

- de mettre en place une trame écologique, paysagère et humaine entre la Seine, le parc départemental du Peuple de l'herbe, la Nouvelle Centralité, puis le Cœur Vert rejoignant le massif de l'Hautil au Nord de la boucle de Chanteloup. L'aménagement du Parc est la première étape de mise en œuvre de cette trame ;
- de mettre en œuvre des zones de transition entre les espaces ouverts telles que la Seine et les friches et les espaces urbanisés que constitue la frange urbanisée de Carrières-sous-Poissy et les futurs projets d'aménagement en développement ;
- d'intégrer la nature en ville. La nature joue un rôle clé d'armature de l'aménagement urbain et constitue un outil d'organisation spatiale des zones urbaines et périurbaines ;
- la réhabilitation d'un ancien site carrier à l'abandon grâce à la création d'un Parc départemental classé en Espace Naturel Sensible (ENS), outil départemental de protection des espaces naturels par leur acquisition foncière, ainsi que d'anciens vergers au cœur de la boucle ;
- la sensibilisation des populations aux problématiques environnementales.

Les acteurs et les opérations d'aménagement :

Le Conseil départemental des Yvelines (CG78), la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine (CA2RS) désormais Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (CU GPS&O), Ports de Paris (PdP), l'Etablissement Public du Mantois Seine Aval (EPAMSA), le Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO) et les Communes de la boucle de Chanteloup (Carrières-sous-Poissy, Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Triel-sur-Seine et Verneuil-sur-Seine) ont pris part à ce vaste projet d'amélioration des performances environnementales de leur territoire.

L'infrastructure urbaine écologique développée par ce projet défini un maillage vert dans lequel s'insèrent les différents projets écoresponsables, tous gérés par l'un ou l'autre des acteurs sus-mentionnés :

- le Parc du Peuple de l'herbe, qui sert de réservoir de biodiversité à l'ensemble du territoire, tout en devenant un espace aux fonctions pédagogiques et récréatives destiné à la population ;
- la « Nouvelle Centralité » de Carrières-sous-Poissy, qui sera équipée d'une succession de jardins publics de quelques hectares mais aussi de logements certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE) et de commerces ;
- le « Cœur Vert », vaste projet de réhabilitation d'anciens vergers, d'une superficie totale de plus de 150 hectares, développant la culture du miscanthus pour le développement d'une filière d'éco-matériaux ;
- la ZAC « Ecopôle », parc industriel de 250 hectares dédié aux éco-activités, où sera également implanté un lycée professionnel dédié à la filière d'éco-construction ;
- l'« Eco-port de Triel-sur-Seine », qui offrira une desserte fluviale aux entreprises de la boucle de Chanteloup.

Les actions du projet LIFE+ SeineCityPark ont été les suivantes :

- la création d'un poumon vert premier maillon de la trame verte : au Sud de la boucle, enserré entre la frange urbaine de Carrières-sous-Poissy et la Seine, un espace naturel a été aménagé. Sa fonction écologique et paysagère dans la trame a été renforcée par des aménagements : reprofilage de berges, création de milieux naturels tels que des chenaux et des mares, plantations d'espèces phyto-épuratrices pour assainir l'eau des étangs, phytoremédiation pour dépolluer les sols, aménagements de chemins piétons par des platelages accessibles aux personnes à mobilité réduite... Un programme de lutte contre les espèces invasives présentes sur le site est mis en place. Ce site est donc conforté dans son rôle de réservoir de biodiversité à l'échelle de la boucle de Chanteloup. Il permet de plus une réappropriation de la Seine et du paysage fluvial par le visiteur.
- le travail sur :
 - o la transition ville/espace naturel du parc, qui est matérialisée par une « bande active » alliant activités humaines et transition douce vers le milieu naturel ;
 - o la transition espace naturel du Parc/berge de la Seine qui a été aménagée pour offrir des vues sur le fleuve ;
- la création d'un maillage urbain à l'échelle de la boucle de Chanteloup pour favoriser le développement d'une armature à la fois écologique et paysagère, tout en développant les axes de circulation piétons et cyclistes entre la Seine, le parc, la Nouvelle Centralité, le Cœur vert et le bois de l'Hautil. Les aménagements paysagers et écologiques permettent de connecter les espaces ouverts et urbanisés entre eux ;
- des actions éco-citoyennes d'éducation à l'environnement afin d'inciter les citoyens à prendre part au projet LIFE+ SeineCityPark, les actions pédagogiques suivantes ont été mise en place : telle que la fabrication et pose de perchoirs et hôtels à insectes, la réalisation de chantiers nature...

Les actions de communication déjà menées durant le projet LIFE+ SeineCityPark :

- Création d'un site internet dédié au projet LIFE + SeineCityPark en français et en anglais ;
- Publication de 15 newsletters durant la vie du projet;
- Pose de trois panneaux d'information sur la boucle de Chanteloup;
- Réalisation d'une brochure de présentation du projet LIFE + SeineCityPark en 4 000 exemplaires traduite en anglais ;
- Réalisation d'une brochure sur le Parc du Peuple de l'herbe en 4 000 exemplaires ;

- Réalisation d'un film promotionnel du Parc du Peuple de l'herbe sous-titré en anglais;
- Conception d'un guide des bonnes pratiques en termes de gestion ;
- Conception d'un livret pédagogique mis en ligne sur le site internet LIFE + SeineCityPark ;
- Création de 5 roll-up et 5 posters associés ;
- Fabrication et pose de balises informatives et pupitres pédagogiques ;
- Participation à des colloques ou conférences ;
- Réalisation de visites techniques et familiales ;
- Rédactions d'articles et communiqué de presse ;
- Evènement d'inauguration du Parc du Peuple de l'herbe (10 000 visiteurs).
- Création d'une exposition photos extérieure pour présenter l'évolution du Parc du Peuple de l'herbe.

Bilan de la communication lors de l'inauguration du Parc du Peuple de l'herbe :

- Audiovisuel TV : 6 émissions ;
- Audiovisuel Radio: 6 émissions
- Presse écrite / Quotidienne départementale : 5 articles ;
- Presse écrite / Quotidienne nationale : 2 articles ;
- Presse écrite / Hebdomadaire locale : 4 articles ;
- Presse écrite / Hebdomadaire régionale : 12 articles ;
- Presse écrite / Hebdomadaire nationale : 8 articles ;
- Presse écrite / Mensuelle départementale : 1 article ;
- Presse écrite / Mensuelle nationale : 5 articles ;
- Presse Web: 35 articles;
- Blogs: 12 articles;
- Twitter: 22 articles;
- Facebook: 10 articles;
- Instagram: 20 posts.

Les raisons de la communication :

Les objectifs de communication autour du projet sont de :

- Faire rayonner le Parc à, l'échelle intercommunale et au-delà Faire connaître le projet et son calendrier;
- Renforcer l'image du projet et des sites aménagés ;
- Faire en sorte que les riverains, les yvelinois et les métropolitains s'approprient le projet et aient envie de venir le découvrir ;
- Rendre lisible et valorisante l'action des partenaires du projet et l'investissement humain, financier et politique réalisé.

Les messages à faire passer / stratégie de communication :

A travers la stratégie de communication mise en place, il s'agit de faire passer les messages suivants :

- Le Parc du Peuple de l'herbe est un espace récréatif naturel de grande ampleur qui permet de donner une nouvelle attractivité au territoire et une nouvelle image liée à la nature et aux loisirs ;
- Ce site permet le lien entre urbains et espace de nature ;
- Il permet de rendre les rives de Seine aux habitants comme espaces de nature qualifiée et de loisirs, élément identifiant et fédérateur du territoire.

Contenu des messages en fonction des cibles identifiées :



A l'attention du grand public :

- le Parc est un lieu attractif, à rayonnement au moins régional. C'est un parc innovant, il constitue la vitrine de la qualité de vie sur le territoire de la Vallée de Seine;
- un parc éco-exemplaire aux portes de Paris ;
- une réserve de biodiversité en cœur de ville.

A l'attention des scolaires :

- le Parc est un élément essentiel pour la protection de l'environnement ;
- le Parc est un espace ludique et éducatif.

A l'attention des politiques :

- l'intégration d'un parc en lisière de l'urbanisation à Carrières-sous-Poissy vise à améliorer la qualité de vie des urbains dans le respect de la biodiversité présente sur le site ;
- le Parc constitue l'un des projets qui symbolise le mode de développement des collectivités h: l'aménagement d'une infrastructure paysagère concomitamment avec des projets de développement urbain.

A l'attention des acteurs économiques locaux :

• le Parc est un projet qui amorce le développement de la reconquête des berges de Seine, notamment par les loisirs et le tourisme, conformément au projet de territoire de l'agglomération.

A l'attention de l'équipe d'entretien du Parc :

- le Parc doit être géré de manière responsable et appliqué le plan de gestion différenciée;
- les membres de l'équipe d'entretien du Parc sont les ambassadeurs du projet.

Les publics cibles :

Le plan de communication devra avoir pour cibles :

- les Yvelinois ;
- les partenaires économiques, Yvelinois ou non ;
- les acteurs publics et institutionnels (maires, élus locaux, organismes, ...);
- les habitants du bassin de vie voir au-delà.

Les ressources et les supports de communication :

- Département des Yvelines ;
- Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise;
- Missions tourisme du Département des Yvelines et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise;
- Communes;
- L'OPIE, Office pour les Insectes et leur environnement;
- La LPO, Ligue de Protection des Oiseaux ;
- Les associations locales: l'association des amis du Parc, l'association La Galiotte...;
- Ports de Paris.

Le plan de communication est multi-supports, tout en prenant en compte l'aspect environnemental du projet. Il utilise au maximum les outils et canaux existants.

Orale: moyen de communication le plus performant (taux de 50% de communication)

- visites;
- animations;
- conférences de presse.

Edition:

- articles dans les revues du Département des Yvelines (YvelinesMag) et de la commune de Carrières-sous-Poissy;

- expositions;
- flyers;
- dépliants.

Presse:

- articles dans les revues spécialisées (L'Art des jardins, Espace public & Paysage...);
- encart publicitaire;
- communiqué de presse.

Supports sur site:

- oriflammes;
- signalétiques;
- affiches.

Supports Web:

- site internet;
- site d'actualité du Département : yvelines-infos.fr
- réseaux sociaux (Facebook du Parc, du Département des Yvelines et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine, twitter du Département des Yvelines et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine);
- application smartphone de parcours découverte sur le Parc.

Multimédia:

- télévision locale;
- radio locale.

Evènementiel:

- séance de cinéma de plein air (édition tous les ans au Parc) ;
- manifestations sportives : course sur le Parc tous les ans au moins de mars...
- actions citoyennes : opération de nettoyages berges...



DONNÉES DU PROJET

Localisation : France - Département des Yvelines

Code: LIFE11 ENV/FR/746

Date début de projet : 01/08/2012

Date fin de projet: 31/07/2017

Durée: 5 ans

Budget total: 3 473 266 €

Site internet: http://www.seinecitypark.fr/programme-

life/

BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

Coordinateur : Département des Yvelines

Partenaires : Communauté Urbaine Grand Paris Seine &

Oise, Port autonome de Paris, Ecorem.







